

la feuille du bois



Journal municipal d'informations de La Ville du Bois



Page 08

Les associations font vivre la ville

www.
la ville du bois.fr

Actualités



Mise en
place du PV
électronique
.....

04

Portrait



Germaine
Bourdageau,
centenaire
.....

13



Édito du Maire

.....

Madame, Monsieur,

En raison des règles relatives à la communication en période pré-électorale, l'éditorial du maire est suspendu jusqu'au renouvellement du conseil municipal.

Sommaire

.....

Retour en images	3
Actualités	4
Dossier	8
Familles	11
Loisirs	12
Portrait	13
Expression libre	14
Infos pratiques	15
Agenda	16

.....

La Feuille du Bois - Journal municipal
mensuel d'informations

Tirage : 3 200 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois
Place du Général de Gaulle - 91620

Tél. : 01 64 49 59 49

www.lavilledubois.fr

Directeur de publication :

Jean-Pierre Meur

Co-directrice : Régine Donneger

Rédactrice en chef : Sylvie Macquet

Service Communication

Tél. : 01 64 49 55 38

communication@lavilledubois.fr

Photos : José Vinales, Sylvie Macquet
et autres contributeurs

Conception : Emendo

Impression : Rouget Communication



La Ville du Bois jumelée
avec Tirschenreuth

.....
Distribution de
"La Feuille du Bois"

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication :

01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr

retour sur

3 septembre

Tournage "Etats de femmes"

Le parvis de la mairie s'est transformé, le temps d'un après-midi, en décor de film. Laura Smet, entourée de 70 figurants locaux dont Maurice Bourdy, conseiller municipal, a joué une scène à de multiples reprises. Rendez-vous dans un an pour la sortie de "Etats de femmes".



3 septembre

La rentrée scolaire

Calmes et sereins : c'est ainsi que l'on peut qualifier le jour de la rentrée, alors que tous les enseignants et les trois directrices étaient en poste. Les 709 élèves des écoles publiques de la ville ont repris le chemin de l'école dans de bonnes conditions.



Ecole des Renondaines



Ecole Marie Curie



Ecole Ambroise Paré



8 septembre

La fête des associations

Nombreuses étaient les associations de la ville à avoir présenté leur activité ce dimanche 8 septembre. Cette édition a été marquée par une initiation, en piscine découverte, à la plongée ; la municipalité remercie vivement le Club de Plongée de La Ville du Bois pour cette animation inhabituelle. Autre fait marquant : la vente de "Bretzel" allemands par l'ECRI, le comité de jumelage.

POLICE MUNICIPALE

Mise en place du procès verbal électronique

Les rues étroites, le flux de circulation et les voies en sens unique rendent la circulation peu aisée en centre ville, traversé par des voitures, cars et camions, particulièrement aux heures de pointe. Afin d'améliorer la fluidité du trafic, en luttant notamment contre les mauvais stationnements, la police municipale suit l'exemple des services de l'Etat (gendarmerie et police nationales) en adoptant le procès verbal électronique.

Lors de leurs rondes ou par le biais de la vidéo-surveillance, les agents dotés d'un boîtier électronique détectent les véhicules en stationnement gênant ou abusif, enregistrent et transmettent directement les informations au Centre national de traitement (CNT) de Rennes. Le contrevenant peut donc retrouver sur le pare-brise de son véhicule un avis

le saviez-vous ?

La Ville du Bois a accueilli le premier radar automatique français, installé sur la RN 20 il y a dix ans, le 27 octobre 2003.



d'information (même s'il n'existe aucune obligation légale). Les services de la gendarmerie dans l'Essonne utilisent déjà ce système depuis plus d'un an. Un avis de contravention est adressé quelques jours plus tard au domicile du propriétaire du véhicule. En anticipant ce dispositif, qui se généralise dans toute la France, la commune a obtenu une subvention.

L'utilisation de ce système permet également de mettre en place la vidéo-

verbalisation. Un certain nombre d'infractions peut être constaté par les agents avec l'utilisation des caméras de vidéo-protection.

Afin de vérifier l'efficacité de ce système pour lutter contre le stationnement sauvage, la municipalité a décidé d'effectuer une première zone d'expérimentation sur la rue du Grand Noyer, à proximité du carrefour de l'église et de la pharmacie, pendant une durée de six mois.



En bref

L'INSEE enquête dans les foyers

L'INSEE réalise jusqu'au 20 décembre 2013 une enquête sur le logement. Les ménages interrogés recevront une lettre mentionnant le thème de l'enquête et le nom de l'enquêteur. Ce dernier sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

L'INSEE remercie les Urbisylvains du bon accueil qui lui sera réservé.

EN MAIRIE

La "culture" dans ses nouveaux murs

Le service Culture, Sport, Jeunesse et Vie Associative vient d'intégrer ses nouveaux locaux, au 11 rue du Grand Noyer. Les anciens bureaux du service Educatif ont été repensés et refaits à

neuf. L'entrée est située au niveau des marches entre le parvis de la mairie et le parking arrière. Les deux agents du service Culturel sont installés au rez-de-chaussée.



L'ancien accueil de la mairie est en cours de transformation. Prochainement y seront installés le maire et son secrétariat, la direction générale et des affaires juridiques, le service communication.

INONDATIONS

L'état de "catastrophe naturelle" non reconnu

Le 17 juin dernier, des inondations frappaient La Ville du Bois. La municipalité avait alors déposé un dossier auprès de la Préfecture de l'Essonne pour demander la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle (lire La Feuille du Bois n° 84).

Malgré la rapidité et la conformité des démarches entreprises par la ville, le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère de l'Intérieur n'ont pas accédé à cette demande*. L'état de catastrophe naturelle est reconnu uniquement lorsque l'intensité des évé-

nements naturels a des conséquences au-delà des dix années suivantes. Une seule commune de l'Essonne, située au nord est du département, a d'ailleurs obtenu gain de cause pour ce 17 juin.

** Journal Officiel, arrêté du 10 septembre 2013*

ACQUISITION DE PARCELLES

Ensemble pour préserver les bois



Dans le cadre de sa politique environnementale des espaces naturels sensibles, la commune procède régulièrement à l'acquisition de parcelles boisées. Ces acquisitions peuvent faire l'objet de subventions de la part du Conseil général et du Conseil régional Ile-de-France. Une subvention de 50 594 € vient d'être octroyée à la commune par l'agence des Espaces Verts de la région Ile-de-France pour les acquisitions effectuées depuis une quinzaine d'année.

Par ailleurs, La Ville du Bois vient de signer le pacte pour la préservation et la valorisation de la biodiversité essonnoise avec le Conseil général.

Travaux en bret

■ Du 7 au 11 octobre, perturbations sur la RN 20

A la suite des travaux d'assainissement réalisés pendant l'été 2012 sur la RN 20, une partie de la voirie va bénéficier d'un nouvel enrobé, entre l'arrêt de bus "Joncs Marins" et l'extrémité sud de la voie des Postes. Ces travaux auront lieu du lundi 7 au vendredi 11 octobre. Conséquences :

- **en journée**, neutralisation sur cette portion de la RN 20 d'une voie de circulation, dans les deux sens ;
- **de nuit**, neutralisation de deux voies et basculement sur un axe de la chaussée en double sens de circulation ;
- **fermeture de la circulation rue des Cailleboudes** (de l'intersection voie des Postes) et rue de Gaillard (idem), de 9h30 à 16h et de 18h30 à 6h.

■ Bartelottes, le terrain prend forme

Maintenant que les travaux de terrassement et d'assainissement sont terminés, le terrain qui va accueillir l'école et le gymnase des Bartelottes se dessine. Les travaux des bâtiments vont démarrer courant octobre.

■ Dans les écoles

La toiture de l'école Marie Curie a été entièrement refaite. L'accès à la salle de motricité, à l'école des Renondaines, a été transformé à la demande des pompiers : la porte coulissante a été remplacée par une porte de secours.



EMBELLISSEMENT DE LA VILLE

La fresque a été inaugurée

Par Inter'Val

Le vendredi 26 juillet à midi, les jeunes urbisylvains ont eu le plaisir de présenter le fruit de leur travail lors de l'inauguration de leur fresque. C'est Nicolas, éducateur à Inter'Val, qui a initié ce projet porté en partenariat avec le CCAS et les services municipaux.

Tous les élus sont unanimes pour féliciter les jeunes artistes et leur maître qui, par leur travail, ont redonné de la gaieté au quartier. Après la séance de photos devant l'œuvre et les félicitations, le verre de l'amitié fut partagé avec les différents acteurs du projet et les habitants du quartier.



Les jeunes étaient fiers de présenter leur ouvrage et de recevoir les compliments des habitants qui ont vu leur quartier s'embellir.

Qu'il est beau le nouveau bord de mer de La Ville du Bois !



En bref

Balades en Essonne

Le Syndicat de l'Orge a édité des guides qu'il peut vous envoyer, sur simple demande : info@syndicatdelorge.fr. Vous pouvez également les consulter sur www.syndicatdelorge.fr.



COLIS DE NOËL ET THÉ DANSANT

Le temps des inscriptions

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité offre un colis aux seniors, nés avant le 31 décembre 1943. Et elle invite les personnes de plus de 65 ans à un thé dansant, organisé dans le cadre de la Semaine Bleue, à l'Escale, le vendredi 16 octobre. "Kiki et son orchestre" animera l'événement. Une participation de 10 € sera demandée. Les personnes concernées sont

invitées à retirer les coupons d'inscription, au plus tard le vendredi 11 octobre 2013, au Centre Communal d'Action Sociale (23 rue du Grand Noyer). Si vous êtes en difficulté pour vous déplacer, vous pouvez vous inscrire par téléphone. Un accompagnement pourra être proposé sur demande.

Renseignements :
CCAS, 01 69 63 32 78



Pour obtenir l'ensemble des décisions du **conseil municipal** :
01 64 49 59 49 ou www.lavilledubois.fr [Conseils municipaux]

POINT EMPLOI

"On se soutient et on échange des tuyaux"

"Le point emploi nous permet de faire connaissance, d'échanger des tuyaux", résume Maryse* et Frédéric*, deux chômeurs qui fréquentent assidûment le lieu. "J'habite à La Ville du Bois, explique Frédéric, ce point emploi est très pratique pour moi. J'y viens à pied, presque tous les jours, pour ne rien laisser filer." Et Maryse d'ajouter : "On a tous les deux fait des études, on sait se débrouiller. Mais si on a besoin, on peut solliciter les personnes du CCAS, très impliquées dans leur travail."

Maryse et Frédéric ne se connaissent pas avant de se rencontrer au point emploi. Depuis plusieurs mois, ils s'épaulent, se remontent le moral, se transmettent des informations. Au point emploi, ils trouvent tout le matériel nécessaire pour naviguer sur internet, imprimer des annonces, utiliser le photocopieur. Ils disposent aussi d'un espace documentaire avec des journaux, des magazines spécialisés, des répertoires de formation, des offres d'emploi... Le vendredi, entre 9h et 12h puis 14h et 17h, une personne accueille et informe le demandeur d'emploi, sur rendez-vous. Si besoin, elle lui apporte son concours pour la rédaction de courrier et CV ou la recherche internet. Mais le bureau avec tout le matériel nécessaire est ouvert tous les jours.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, les maisons de l'emploi sont des structures intercommunales gérées par Europ'



Essonne. L'intérêt, pour les habitants du territoire, est de pouvoir accéder à n'importe quelle maison de l'emploi, même s'il n'y en a pas sur leur commune.

Renseignements : 01 69 63 32 74

* Le prénom a été changé



En bref

La boucherie a fermé ses portes

Au numéro 8 de la Grande Rue, les rideaux sont baissés.

La boucherie a fermé ses portes, en raison de la retraite du propriétaire. Bien sûr, un repreneur serait bienvenu pour la vie locale.

Encombrants

Les encombrants seront bien collectés le vendredi 1^{er} novembre. Pensez à les sortir la veille, après 18h.

Faites vérifier vos chaudières

Chaque année à l'approche de l'hiver, les accidents liés à un mauvais entretien des équipements de chauffage se multiplient. Pour se prémunir d'un tel risque, le ramonage une fois par an doit être pratiqué, c'est ce que la législation impose. Pensez-y dès aujourd'hui !

GENDARMERIE DE NOZAY

Un nouveau commandant

Le lieutenant Philippe Lacoste a pris ses fonctions le 1^{er} août dernier, en remplacement du capitaine Riquier. Anciennement en poste à la direction générale de la gendarmerie nationale, le nouveau commandant de la brigade de Nozay officie avec ses 23 gendarmes sur les communes de La Ville du Bois, Marcoussis, Nozay et Villejust. Ici aux côtés du Maire, Jean-Pierre Meur.



Les associations font vivre la ville

Elles créent du lien, animent, apportent une offre variée d'activités, font vivre des personnes, valorisent des talents... Vous aurez reconnu : ce sont les associations. On en compte une cinquantaine sur la commune, une offre relativement élevée au regard du nombre d'habitants. Qui sont ces associations ? Comment vivent-elles ? Pourquoi et comment devenir bénévole ?



La fête des associations du 8 septembre dernier a montré, une fois encore, le dynamisme des associations et la richesse de leur offre. Véritable lieu d'échanges et de contacts, cet événement incontournable de début de saison a connu, cette année encore, un joli succès auprès des visiteurs. Il a démontré qu'à La Ville du Bois, on

n'a que l'embaras du choix pour occuper son temps libre ! Il fut également l'occasion de rencontrer d'autres bénévoles, créer de nouveaux liens et surtout favoriser de nouvelles adhésions. Quelques mois avant la réorganisation du rythme scolaire, plus que jamais, les associations ont un rôle important à jouer.

Le secteur associatif, un rôle social et économique

Une ville ne pourrait vivre sans associations ! Celles-ci contribuent à la cohésion sociale, au bien-être des personnes et à l'animation du territoire. Les Français ne s'y trompent pas : 46 % d'entre eux adhèrent à une association ⁽¹⁾.

Elles ont également un rôle économique, avec en France 1,8 million de personnes qui exercent une activité salariée dans les associations, à temps plein ou à temps partiel.

Nombreuses sont les associations qui recherchent des talents ou, tout simplement, des personnes prêtes à donner un peu de temps : pour gérer l'association (comptabilité, secrétariat, animation...), organiser un événement, communiquer sur ses actions, développer un domaine. Certaines emploient des salariés, mais la majorité d'entre elles est gérée par des bénévoles.

C'est quoi, être bénévole ?

S'investir bénévolement dans une association, c'est vivre une expérience, riche de rencontres, de découvertes, d'épanouissement personnel. S'engager en tant que bénévole, c'est agir concrètement. En offrant un peu de temps, en apportant sa personnalité et ses compétences, le



(1) Source : "Repères sur les associations en France" de mars 2012



bénévole fait preuve de générosité et de solidarité.

C'est aussi un moyen de rencontrer des personnes d'horizons divers avec lesquelles partager les mêmes envies, les mêmes valeurs. Cela peut également être un plus sur un CV.

Avant de sauter le pas de l'engagement, il est important de se poser les bonnes questions, pour bien déterminer ses attentes et être sûr de son choix ensuite : quel temps je souhaite consacrer à mon activité de bénévole, quel est le secteur qui m'attire le plus, qu'est-ce que je ne veux surtout pas faire... ?

Le témoignage de GIV-Lan*, association urbisylvine créée en 2011 :

"Pour nous, être bénévoles, c'est rejoindre une communauté de passionnés. Au sein de cette communauté, les possibilités sont immenses. Chaque rencontre, chaque événement, chaque action va permettre à chacun de se découvrir, d'apprendre et d'être au cœur d'un projet qui propose de nouvelles opportunités. Nous considérons qu'il n'y a qu'un seul critère pour rejoindre notre association : la motivation. Si vous êtes motivés, vous pouvez apprendre et venir proposer de nouvelles idées afin que les objectifs du groupe soient une association de chacune de nos envies."

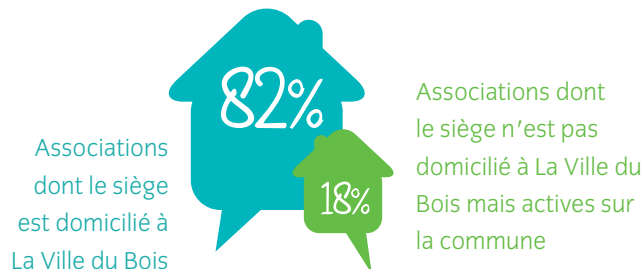
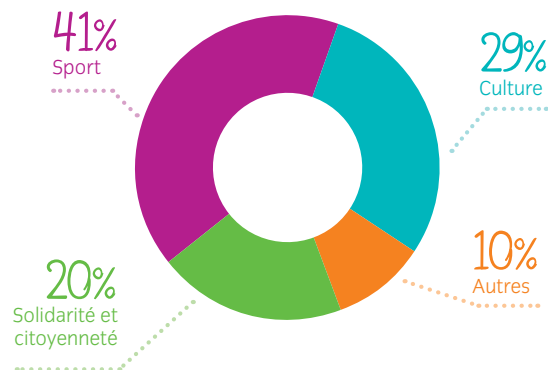
Quelques-uns des nombreux bénévoles actifs sur la commune



* GIV-Lan organise des rassemblements de jeux vidéo

Le monde associatif à La Ville du Bois

En 2013, la ville compte 49 associations.



Relations entre la commune et les associations

Les associations de la ville organisent ponctuellement des animations ouvertes à tous et sont très actives lors des manifestations organisées par la municipalité : fête des associations bien entendu, Téléthon, fête du sport, fête du patrimoine... Chaque année, le Maire les invite à une soirée afin de les remercier de leur engagement. L'occasion de se rencontrer, d'échanger autour des projets.



La soirée des associations, en septembre 2012 : l'occasion d'échanger

Les moyens à la disposition des associations

■ Des salles en prêt

Des salles destinées à accueillir des manifestations culturelles et d'autres pour les activités sportives sont à la disposition gracieuse des associations, pour des créneaux hebdomadaires, réunions internes, manifestations ouvertes à tous, etc. Le prêt de ces salles font l'objet d'une convention entre la mairie et les associations.

■ Du matériel en prêt

Tables, chaises, sono, barrières... peuvent être prêtées aux associations, gratuitement. Les demandes sont effectuées auprès du service Vie associative qui effectue la réservation via un logiciel. Il est ensuite du ressort des associations d'installer le matériel.

■ Une subvention... sous conditions

En 2013, la ville a octroyé 96 540 € de subventions aux associations. Pour obtenir une éventuelle aide financière, chaque association doit déposer un dossier. Plusieurs critères sont analysés : les projets, la gestion financière, le nombre d'adhérents...

■ Faire connaître son activité

Les associations qui souhaitent faire connaître leur association ou leur événement peuvent bénéficier des moyens de communication de la commune : le magazine mensuel "La Feuille du Bois", le site internet www.lavilledubois.fr, le guide municipal, les panneaux électroniques...

Le service Vie associative



Karine Maccarone, responsable du service, et Stéphanie Thévenet sont les interlocutrices privilégiées des associations. Elles les conseillent dans la gestion de leur association (questions juridiques, besoins de formation, dossier de subvention...), leur apportent un soutien logistique (réservation et entretien des salles, clés, photocopies...). Le service Vie associative est désormais installé au 11 rue du Grand Noyer.



Tout savoir sur les associations

- service Vie associative, 01 64 49 55 40
- www.lavilledubois.fr [Associations]
- guide de la ville et liste des associations disponibles à l'accueil de la mairie



PARENTS D'ÉLÈVES

Les élections des représentants

Les élections des parents d'élèves auront lieu le vendredi 11 octobre. Si le renouvellement des élus est important, le service Educatif organisera une réunion d'information destinée à mieux accompagner ces parents, en leur expliquant le fonctionnement des instances scolaires, les compétences

de la mairie en matière scolaire, les acteurs, l'organisation d'un conseil d'école, les budgets...

Pour en savoir plus sur le rôle des représentants de parent d'élèves, consulter www.education.gouv.fr [Le système éducatif > Les acteurs > Les parents d'élèves].



Rendez-vous mensuels

Petite enfance

Camion PMI "Le balladin"

→ **Consultations** par le médecin
Vendredis 11 et 25 octobre,
de 9h à 16h30

→ **Permanence** "pesée et conseils"
Mardi 15 octobre,
de 13h30 à 16h30. Sur le parking
de l'Escale (chemin des Berges).
*Prendre rendez-vous
au 06 80 72 81 94.*

Préparation à l'accouchement

Le mardi de 14h à 16h,
avec la sage-femme de la PMI,
à l'Espace "Les Lutins du Bois"
(face à l'Escale).

Renseignements et inscription :
*Maison Départementale
des Solidarités, 01 69 79 93 35*

Programme de l'accueil parents-enfants "1, 2, 3 Soleil"

Espace de jeu, de paroles,
de rencontres et d'échanges,
réservé aux enfants de moins
de 4 ans, non scolarisés,
accompagnés d'un ou deux
adultes familiaux.
Accueil libre et gratuit.
Les vendredis de 8h45 à 11h
à l'Espace "Les Lutins du Bois",
face à l'Escale. Sans réservation.
Vendredi 11 octobre
Jeux libres et sortie
Vendredi 18 octobre
"Les p'tits chefs"
Renseignements : 01 69 63 32 72

La rentrée de la petite enfance

Début septembre, c'était aussi la rentrée pour les tout-petits : au multi-accueil 1, au Relais Assistantes Maternelles 2 et à l'Accueil Parents-Enfants 3.



à noter

Vacances de la Toussaint
Les enfants inscrits aux centres de loisirs pendant les deux semaines de vacances seront accueillis à la Ferme (CP aux CM2) et aux Renon-daines (maternels).

MULTI-ACCUEIL

Les inscriptions sont ouvertes

Le multi-accueil "Les Ecureuils du Bois" dispose de 20 berceaux, en accueil régulier ou occasionnel. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 avril 2014. Les jeunes parents, à la recherche d'un mode d'accueil collectif, sont invités à se faire connaître à partir du 4^e mois de grossesse pour un dossier de pré-inscription au multi-accueil. Une commission d'attribution des places se réunit au mois de mai pour traiter les demandes.

Pour connaître les conditions d'admission et les pièces administratives nécessaires à cette pré-inscription, consulter www.lavilledubois.fr [Enfance > Petite enfance > Le multi-accueil].

Renseignements :
service Petite enfance, 01 69 63 32 77

Les rendez-vous Loisirs



DANSE

Le renouveau de la danse classique

Caroline Guillaume est le nouveau professeur de danse classique du conservatoire de La Ville du Bois. Après une brillante carrière de danseuse de ballet, au ballet national de Nancy, ainsi que dans la compagnie de l'Albert Hall de Londres, elle s'est consacrée à l'enseignement afin de partager sa passion. Depuis la rentrée, elle est égale-

ment professeur de danse classique au conservatoire de Ballainvilliers. Elle donnera ses cours le samedi matin au petit gymnase :

- 9h30-10h30 : 6-7 ans
- 10h30-11h30 : 4-5 ans
- 11h30-13h : 8-10 ans.

Renseignements : secrétariat
du conservatoire, 01 64 49 55 40



CHORISSIMÔ

Bienvenue aux nouvelles voix

La chorale "Chorissimo" aurait le plaisir d'accueillir de nouveaux choristes. Les répétitions ont lieu le mardi de 20h30 à 22h30, aux Cadets (37 rue du Grand Noyer).
Contact : Anne Kastelik,
06 07 80 40 30

INFORMATIQUE LVDB

Pour mieux utiliser l'ordinateur

L'association "Informatique LVDB" propose des formations pour débutants ou personnes ayant un peu plus d'expérience. Les cours ont lieu au 12

rue Ambroise Paré, le mardi de 9h à 11h15 ou de 18h45 à 21h. La session "matériel" se déroule le jeudi.

Les cours commenceront le **mardi 5 novembre** : pour les débutants (maîtrise de la souris, des fenêtres, des dossiers, de la clé USB et présentation de textes) et pour les plus expérimentés (internet et messagerie électronique, traitement de photos, adminis-

tration de Windows 7, gravure, monter et réparer un ordinateur). Une formation à la gravure se déroulera le **mardi 17 décembre**, l'une de 9h à 11h15, l'autre de 18h45 à 21h.

Adhésion annuelle : 10 €.
Session de 6 cours : 20 €.

Renseignements : 06 15 89 80 93
ou <http://info-lvdb.fr>



Germaine Bourdageau, centenaire

Sa vie, sa maison

Le 15 septembre 1913, alors que l'Europe est en marche vers la guerre, naît Germaine, l'aînée de quatre filles. Le chemin des Près, actuellement partie basse de la Grande Rue, ne compte que quelques maisons bordées de champs. Enfant puis jeune fille, Germaine donne des coups de main à ses parents, qui cultivent leurs fruits et légumes rue de la Garenne, rue de Gaillard et chemin du Murger. Germaine est vraiment une enfant de la ville. Son père et ses grands-parents ont toujours vécu à La Ville du Bois. Elle est issue des familles Barre et Dauphin, apparentée à la famille Orriols par l'une de ses cousines... la liste est longue encore. Jeune fille, elle découvre les bals, notamment celui du premier étage d'un café, actuellement la pharmacie de la Grande Rue. "Ça sirotait", raconte Germaine le regard perdu dans ses souvenirs. "C'est là que j'ai connu mon mari, un soir où j'ai eu le droit de sortir". De cette union naissent trois enfants : Jacques, Liliane puis Michel.

Dans sa maison, elle revient à la vie

La vie n'a pas toujours été facile pour Germaine. Son père gazé pendant la guerre décède dix ans après son retour, Germaine devient chargée de famille à 24 ans (sa

plus jeune sœur n'en ayant que 13), son mari part sur le front alors qu'ils ont trois enfants en bas âge, son fils meurt au Gabon de maladie à 27 ans. Pourtant, "Je n'ai pas le droit de me plaindre", déclare-t-elle.

Sa maison, c'est son repère. Elle ne l'a quittée que deux fois dans sa vie. La première, pour se réfugier avec ses enfants à Saint-Jean-de-Luz, en pleine guerre. La seconde, lorsque son mari prend en gérance une boucherie, dans la Creuse. Il y a deux ans, sa fille et son gendre l'emmenent chez eux pour quelques jours de vacances, elle fait un infarctus en plein trajet. Ses enfants racontent : "On l'a crue perdue, les médecins aussi". Revenue dans sa maison, elle s'est peu à peu remise. Moins alerte physiquement mais toujours aussi vive d'esprit. "Je peux même encore te donner un coup de pied", dit-elle malicieusement à son fils.

Tout le long de l'entretien, Germaine écoute, sourit à l'évocation des souvenirs racontés par ses enfants, fait de temps en temps une moue de désaccord. Dans les regards, dans les paroles, beaucoup d'amour. Deux jours plus tard, Germaine recevra la médaille de la ville pour marquer son centenaire. Le principal, c'est qu'elle sera entourée de ses enfants et "toujours là, dans ma maison". Il y a cent ans, elle y naissait...

Je suis contente
d'être là, chez moi



Germaine entourée de ses enfants. De gauche à droite : Liliane, son gendre Francis et Michel



Expression des groupes du conseil municipal

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr [la mairie > l'équipe municipale > l'expression des partis politiques]

UCVB

Contact : ucvb@ucvb.fr

Site Internet : www.ucvb.fr

Période préélectorale
(extraits juridiques) :

"L'intérêt bien compris de toutes les parties consiste à ne pas faire usage, spontanément et volontairement, du droit d'expression dans le bulletin [municipal], pendant toute la période électorale."

L'équipe UCVB

Vivre Autrement

Chers urbisylvains,
Après ce bel été, je souhaiterais vous parler d'amour, ce besoin vital à nous tous petits et grands, mais j'écris dans une tribune, d'expression libre certes, cependant politique. Amour et politique sont-ils compatibles ? Il me semble que oui.

J'ai toutefois riposté à une déclaration de guerre dans la précédente tribune. La fin de mon article, trop long, ne fut pas publiée. La voici : Pour finir je vous convie à assister à un conseil municipal ; c'est ouvert à tous, l'entrée est libre et gratuite. Vous pourrez constater la très faible participation verbale d'une majorité d'élus à la réflexion collective.

Venez nous rejoindre car d'après Michel Reynaud: « Lorsque vous êtes amoureux, vous voyez la vie en rose, pleine de bonheur, votre imagination et votre créativité se développent. Cette énergie est tournée vers l'autre... » Eh bien lorsque vous décidez de vous investir dans une campagne municipale, vous pouvez retrouver ce même état ! Alors, à très bientôt.

Je vous souhaite un bel automne.

Véronique Pujol



Avenir et Progrès VDB

Avenir et Progrès VDB
n'a pas souhaité utiliser
son espace de communication

Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Maires adjoints :

Marcel Brun, *Finances et transports*

Anne Berchon, *Solidarité en direction de la famille et de la petite enfance*

Martine Peureux, *Culture, associations, manifestations et jumelage*

Frédéric Delattre, *Scolaire et accueils de loisirs*

Monique Vinales, *Cadre de vie, sécurité et civisme*

José Vinales, *Nouvelles technologies*

Michel Charlot, *Travaux, urbanisme et sécurité des bâtiments*

Marie-Claude Mortier, *Jeunesse et sports*

Conseillers municipaux délégués

Marie-Madeleine Prével,
Solidarité

Maurice Bourdy,
Manifestations locales

Christelle Derchain,
Culture et associations culturelles

Jacky Carré,
Urbanisme social

Conseillers municipaux

Annie Perez

Noëlle Michard

Jean-Paul Le Duigou

Nicole Lebon

Francis Billard

Nathalie Onillon

Mohamed Ossen

Eliane Ciret

Claude Thiroux

Micheline Gesbert

Patrick Guymard

Véronique Pujol

Jean-Paul Mirotes

Christian Kidscheid

Sieglinde Boch

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Permanences

Aide aux victimes - Permanence de MediaVipp 91. **Jeudi 10 octobre**, de 14h à 17h, à Linas (mairie, place Ernest Pillon). Sans rendez-vous. Renseignements : 01 60 78 84 20

Droit des femmes et des familles - Permanence du CIDFF. **Mardi 15 octobre**, de 13h30 à 16h30, à Montlhéry (mairie, château de la Souche, 1 rue Blanche de Castille). Renseignements : 01 60 79 42 26

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous. Mardi matin et jeudi matin. CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Contact : Inter'Val, 29 chemin des Berges, 01 64 49 00 76

Conseil en médiation - Information, écoute, orientation. Le 2^e mercredi du mois, de 9h à 12h, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Sur rendez-vous : 01 64 49 59 49

CPAM - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Contact : 36 46

Caf - Arpajon (3-7 avenue Aristide Briand) : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 16h. Courriers : 91032 Evry Cedex. Contact : 0 810 25 91 10

Avocat - Consultation juridique gratuite, sur rendez-vous. À la mairie, place du Général de Gaulle. Contact : 01 64 49 59 40

Notaire - Consultation gratuite, sur rendez-vous, par la chambre des notaires de l'Essonne. **Mardi 22 octobre**, de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27

Députée

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, reçoit à Longjumeau (102 rue du Président François Mitterrand) et à Montlhéry (mairie, château de la Souche, 1 rue Blanche de Castille). Contacter le 01 69 01 96 05 ou contact@nk-m.fr.

Ramassage des déchets

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Plastiques, emballages, cartons, papier** : mercredi
- **Verre** : lundi
- **Déchets végétaux** : lundi
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
- **Déchèterie de Villejust** : du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption, le dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45
Tél. : 01 64 53 30 36 / 00

Contact : 09 67 00 49 92

Urgences

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde**
Nuit (20h-8h) : contacter le commissariat de police de Sainte-Geneviève au 01 69 72 17 17
Dimanche et jours fériés : affichage des gardes sur les pharmacies
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00

Cancer du sein : après 50 ans, se faire dépister

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme. Il est aussi le plus meurtrier. Chaque année, ce sont près de 49 000 femmes qui découvrent être atteintes d'un cancer du sein. Détecté à un stade précoce, ce cancer peut être guéri dans 9 cas sur 10.

D'où l'importance du dépistage systématique, qui concerne les femmes de 50 à 74 ans. Le dépistage consiste à réaliser une mammographie (radiographie) et un examen clinique des seins. Il est pris en charge à 100 % par la caisse d'assurance maladie, sans avance de frais.

Parlez-en à votre médecin traitant ou à votre gynécologue.

En savoir plus : e-cancer.fr ou 0 810 810 821

Etat Civil

Bienvenue

05 août : Daniel AMEYUGO DIEZ
11 août : Rose FOURNIER
18 août : Kiara FERNANDES
22 août : Thomas GIARMANA
29 août : Maxime COUGRAND

Félicitations

31 août : Stéphanie DA SILVA et David COUTINHO DE FREITAS

Condolences

01 août : Laurence FAUCHET épouse GUERI
05 août : Pierre ANDRIOT
11 août : Roland BOTRAS
14 août : Florica-Dorina VARGA épouse BOROS
16 août : Henri GOREGUÈS
17 août : Guy JOUSSE
29 août : Harry BÉCHET

Née à La Ville du Bois

Sa maman Marylin, son papa Victor et son petit frère Gabriel (3 ans ½) ont la joie de vous annoncer la naissance d'Angéline Da Silva, survenue à 8h40 le 10 septembre 2013, au domicile familial de La Ville du Bois. Cette naissance plus rapide que prévu a été gérée sans panique par la maman et le papa. La dernière naissance survenue dans la commune avait eu lieu en octobre 2008.

Bienvenue à Angéline et félicitations aux parents.



Pour + d'infos : reportez-vous au guide de la ville disponible à l'accueil de la mairie ou consultable sur www.lavilledubois.fr [Les publications]

Jusqu'au 12 octobre

Fête de la science

À la bibliothèque et à l'Escale

■ **"Tous à l'eau"** pour la fête de la science, jusqu'au 12 octobre ! Le but de la fête de la science est d'apprendre tout en s'amusant. Animations gratuites. Avec le soutien financier du Conseil général.

■ **Ateliers d'expériences**, mercredis 2 et 9 octobre, samedi 12 octobre, à partir de 14h, à la bibliothèque, à partir de 6 ans

■ **Conférence-débat** sur les thématiques relatives aux services de l'eau et de l'assainissement, par la Lyonnaise des Eaux. Samedi 5 octobre à 20h30, à l'Escale, à partir de 14 ans.



■ **Spectacle "Cousin Crad'eau"**, par la compagnie Compas Austral : un spectacle interactif contre le gaspillage de l'eau. Samedi 12 octobre à 16h, à l'Escale, pour les 4-10 ans.

■ **Expositions** "Les aventures de Goutedo" et "Les eaux de pluie dans la vallée de l'Orge", jusqu'au 12 octobre, à la bibliothèque, à partir de 6 ans.

Mercredi 9 octobre, le Syndicat de l'Orge assurera une animation de 10h à 11h, à la bibliothèque. Sans inscription.

Programme complet disponible sur www.lavilledubois.fr [Agenda] et dans les accueils de la mairie

Renseignements :
bibliothèque, 01 64 49 59 41
service Culturel, 01 64 49 55 40

Samedi 5 octobre

Flashmob

Hypermarché du centre commercial VDB

Avec la participation des Cadets, entre 11h30 et 12h30, et du Woodtown Combo (atelier jazz du conservatoire), entre 14h30 et 16h.

Dimanche 6 octobre, à partir de 14h

Fête du sport

Escale

Le service des Sports et les associations sportives de la ville organisent la fête du sport. Ils vous proposeront de tester vos capacités physiques pour dépenser de l'énergie ! Au programme, plusieurs pôles avec des animations variées à la fois sportives et ludiques.

Contact : 01 64 49 55 40
ou.culture.sport@lavilledubois.fr

Mercredi 16 octobre, 14h30

Thé dansant

Escale

Thé dansant animé par "Kiki et son orchestre", organisé dans le cadre de la Semaine Bleue, pour les personnes de plus de 65 ans. Participation : 10 €.

Inscription : CCAS, 01 69 63 32 78

Mercredi 16 octobre, de 9h30 à 16h

"Lumière et Vision"

Parking du centre commercial VDB

Bien voir et être vu : l'association Prévention Routière vous invite à tester tout ce qui concerne la visibilité et notamment l'éclairage de votre auto. L'opération aura lieu sur le parking du centre commercial VDB, en face de Norauto.

Un diagnostic gratuit vous sera proposé : contrôle des dispositifs d'éclairage et de signalisation, vérification de l'état des balais d'essuie-glace et de toutes les surfaces vitrées, test de la vue du conducteur.

Samedi 19 octobre, de 17h à 22h

Le Grand Bœuf

Escale

L'association Mozaïq organise une rencontre musicale et dansante.

■ 17h-19h : ateliers de découverte des instruments et danse hip-hop

■ 19h-20h : apéritif offert par Mozaïq, dans une ambiance jazzy, et dîner partagé (apportez votre plat)

■ 20h-22h : Le Grand Bœuf (séance improvisée de concert avec tous les musiciens qui souhaitent participer)

Venez jouer avec nous ! Musique et danse pour tous ! Entrée libre.

En savoir plus : <http://association-mozaiq.blogspot.fr/>

Contact : 06 88 38 00 08

Samedi 26 et dimanche 27 octobre

Rencontres de jeux vidéo

Escale

L'association GIV organise la 5^e édition de la GIV-LAN avec des animations retrogaming (jeux vidéo anciens). Inscription obligatoire sur www.giv-lan.fr.



Novembre en bref

- 11 : commémoration
- 20 : l'heure du conte
- 23 et 24 : rencontres classiques de la Sainte-Cécile
- 30 et 1^{er} décembre : marché de Noël

Petite enfance

Biblio-bébé

Vendredi 18 octobre, de 10h à 11h
Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)
Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits.
Sans réservation.
Contact : 01 64 49 59 41

Enfance

L'heure du conte

Mercredi 16 octobre, à 10h
Bibliothèque
L'heure du conte pour les enfants à partir de 5 ans, sur le thème "Faboulette". Par Roberte Lamy, de l'association théâtrale "La douce amère".
Contact : 01 64 49 59 41